

FICHE ENSEIGNEMENT SUAP 2019-10 La fiche bilan témoigne de l'intervention. Ni plus ni moins!



EVENEMENT : Lors d'une intervention où l'équipe médicale est présentée avant le VSAV, le médecin s'aperçoit que le chef d'agrès refait le bilan après lui et reprend les constantes. Interrogé, le CA explique que si tout n'est pas rempli dans sa fiche bilan, cela va lui être reproché.

POINT POSITIF:

L'équipe s'intéresse à l'intervention

POINTS NEGATIFS:

- Le CA et son équipe font un travail inutile car l'intervention est déjà rapportée par la fiche d'observation médicale avec un degré de précision supérieur;
- La fiche bilan du CA ne reflète pas la réalité de l'intervention.

ENSEIGNEMENTS- POINTS CLES

En cas de prise en charge initiale par l'équipe médicale (présentée avant ou simultanément), le CA remplit complètement toutes les parties administratives de la fiche bilan, afin de tracer son intervention auprès de la personne. Puis:

Si l'équipe médicale transporte la victime: il écrit seulement « victime déjà prise en charge et évacuée par équipe médicale X » il peut rajouter: « aide au brancardage », ou « aide à la RCP » le cas échéant.

Si l'équipe médicale laisse la victime sur place: il écrit seulement « victime déjà prise en charge par l'équipe médicale X et laissée sur place (vivante ou décédée) ». Il peut rajouter « aide à la RCP » le cas échéant.

Si l'équipe médicale confie le transport de la victime au CA :

- il emporte la fiche d'observation médicale qui décrit l'intervention
- Il emporte l'ordonnance
- il inscrit pour les circonstances par exemple « victime déjà prise en charge par l'équipe médicale X pour difficulté respiratoire et confiée à telle heure pour l'évacuation après un aérosol»
- Il note dans la case « constatations et évolution» l'état de la victime lors du transfert de responsabilité ainsi que toute évolution
- Il remplit le tableau des constantes avant le transport et au moins une fois à l'arrivée.